



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les élections prud'homales : un droit pour les salariés ; une question de démocratie !!

Par un article du Projet de loi sur la démocratie sociale qui doit être soumis au Parlement au printemps 2014, le gouvernement pourrait décider de procéder par ordonnance pour remplacer l'élection prud'homale via un mécanisme désignant les Conseillers Prud'hommes sur la base de la nouvelle mesure de la représentativité syndicale.

Cette suppression de l'élection des Conseillers Prud'hommes au suffrage universel constituerait une attaque sans précédent à la citoyenneté et un déni de démocratie :

C'est tout simplement inadmissible !

Elus tous les 5 ans au suffrage universel, les conseillers Prud'hommes sont une force inestimable pour les salariés qui veulent obtenir réparation d'un préjudice subi de la part de leur employeur, qu'ils soient précaires, privés d'emploi... C'est pourquoi, il faut des moyens de fonctionnement pour une justice prud'homale de qualité.

Depuis plusieurs mois, de très nombreux conseillers prud'hommes, des organisations syndicales (CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES), des salariés demandent l'ouverture de négociations et le maintien des élections prud'homales.

Le gouvernement doit prendre en considération les nombreuses exigences qui s'expriment : il faut des élections prud'homales en 2015 !!!

Dans ces conditions, un rassemblement régional unitaire (CGT, FO, Solidaires, FSU) sera organisé :

Mardi 1^{er} avril à 11h30

A proximité immédiate du Ministère du Travail

Bld des Invalides – métro Varennes

(Prises de parole, témoignages, initiative originale prévue...)

Montreuil, le 25 mars 2014